

# Fiche programme HORIZON EUROPE

## Bourse Marie Skłodowska-Curie - Doctoral Networks

(ex-ITN)



### Infos clés (2021-2022) :

#### BUDGET

**Budget 2021 : 403 M€**

**Budget 2022 : 427 M€**

Financier : Commission européenne

Financement : sous forme de forfaits (coûts unitaires)

DURÉE : le réseau établi est financé sur 48 mois maximum, les bourses aux chercheurs durent entre 3 et 36 mois.

#### DEPOT RÉCURRENT

1 fois par an, en 1 étape

**16 novembre 2021 et 15 novembre 2022**

NB : pour soumettre à nouveau l'année N une proposition déjà soumise en N-1, elle doit avoir obtenu un score > 80%

### Conditions d'éligibilité :

#### Organismes bénéficiaires et partenaires :

- Les organismes bénéficiaires doivent être localisés dans un Etat membre ou associé, et recruteront les jeunes chercheurs.
- Un pays tiers peut être impliqué comme bénéficiaire.
- Les partenaires peuvent être issus de n'importe quel pays et participent à la formation des jeunes chercheurs.

#### Jeunes chercheurs recrutés :

- Aucune condition de nationalité
- Ne devront pas comptabiliser plus de 4 années d'expérience en recherche ni être en possession d'un PhD.

### Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne  
Dossier en anglais

### Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux :

Excellence : 50%

Impact : 30%

Qualité et efficacité de la mise en œuvre : 20%

Évaluation réalisée par des évaluateurs choisis suivant le panel et les mots clés définis par le candidat.

### Description générale :

Les MSCA Doctoral Networks (anciennement « Innovative training Networks » dans Horizon 2020) mettent en œuvre des **programmes de formation doctorale sur la base de partenariats qu'établissent des universités, instituts de recherche et infrastructures de recherche, entreprises (PME comprises) et autres acteurs socio-économiques européens et internationaux.**

Dans le cadre de ces partenariats/réseaux, de jeunes chercheurs seront recrutés. Le but est d'**exposer les chercheurs aux secteurs académiques et non-académiques**, et de leur offrir une formation en recherche ainsi que des **compétences transférables** qui favoriseront leur **potentiel d'innovation et d'employabilité** (ex : entrepreneuriat, commercialisation des résultats, gestions de la PI...). Ces Réseaux doctoraux sont encouragés à mener à des « Doctorats industriels » et des « Doctorats conjoints ».

**Doctorats industriels** : les doctorants développeront des compétences industrielles et commerciales via une **supervision conjointe par des organisations académiques et non-académiques** (les bénéficiaires académiques et industriels qui recrutent un doctorant peuvent être situés dans le même pays). **Les doctorants doivent passer au moins la moitié de leur formation dans le secteur non-académique.**

**Doctorats conjoints** : ce sont des collaborations très intégrées pour la formation doctorale, internationales, intersectorielles et multi-disciplinaires. **Ces formations délivrent des diplômes doctoraux conjoints (ou plusieurs diplômes)**, reconnus dans au moins un Etat membre de l'UE ou associé.

### Conditions de financement :

Taux de financement : 100%

Le budget du projet est calculé sous la forme de forfaits (coûts unitaires) pour le chercheur et pour l'établissement (max 360 personnes/mois + 180 personnes/mois dans le cas d'un doctorat industriel ou conjoint)

Jeune chercheur – coûts unitaires [personne/mois] :

- Living allowance : 3400€ (avec coefficient correcteur par pays)
- Mobility allowance : 600€
- Family allowance : 660€

Institution hôte – coûts unitaires :

- Research, training and networking costs : 1600€
- Management and indirect costs : 1200€

### Point de Contact National MSCA : Eugénia Shadlova

Tél: +33 (0)1 69 15 37 22

Email: [https://www.horizon-europe.gouv.fr/contactez-les-pcn?point\\_de\\_contact\\_national=amsc](https://www.horizon-europe.gouv.fr/contactez-les-pcn?point_de_contact_national=amsc)

**Le chercheur doit être à 100% sur le projet de recherche. Un médecin lauréat d'un projet Marie Skłodowska-Curie ne peut pas exercer son activité hospitalière en plus de son activité de recherche.**